



Emploi et chômage en France

État des lieux 2026

Comparaison avec l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et le Danemark

Chiffres, schémas et constats



Réussir ensemble

Document de travail · octobre 2026 · version 1

Projet 2027 est la rédaction d'un programme pour la présidentielle 2027. Open source, ce programme est mis à disposition de tous les candidats à la présidentielle.

Données arrêtées au 13 octobre 2026 · une seule mesure du chômage : celle du BIT · sources officielles citées sous chaque figure

Mode d'emploi

Ce dossier dresse l'état des lieux du chômage et de la politique de l'emploi en France au 13 octobre 2026, avec une plongée dans quarante-cinq ans d'histoire et une comparaison avec quatre pays européens. Il est **strictement factuel** : il décrit les chiffres, les règles, les institutions et l'argent. Les propositions du Projet 2027 feront l'objet d'un document séparé.

Chaque chapitre s'ouvre sur un graphique, cite ses sources sous chaque figure et se termine par nos affirmations. Quatre types d'encadrés jalonnent la lecture :

NOS AFFIRMATIONS

Ce que nous retenons du chapitre, en une ou deux phrases, toujours fondées sur un chiffre présenté dans le chapitre.

CHIFFRE CLÉ

Le chiffre à retenir du chapitre, avec sa source.

À SAVOIR

Les précautions de lecture : définitions, ruptures de séries, limites des données.

RÈGLE DE MÉTHODE

Une seule mesure du chômage : celle du Bureau international du travail (BIT). Le taux de chômage cité dans ce dossier est celui de l'enquête Emploi de l'INSEE, harmonisé par Eurostat pour les comparaisons. Il ne dépend d'aucune règle administrative d'inscription, de radiation ou de classement. Les chiffres des inscrits à France Travail sont présentés à part, pour ce qu'ils sont : un indicateur de gestion.

Constaté et prévu sont toujours distingués. Depuis le 7 août 2026, l'INSEE publie son taux sur la France entière, Mayotte comprise : cela relève le taux de 0,06 point. Les séries antérieures sont hors Mayotte.

Sommaire

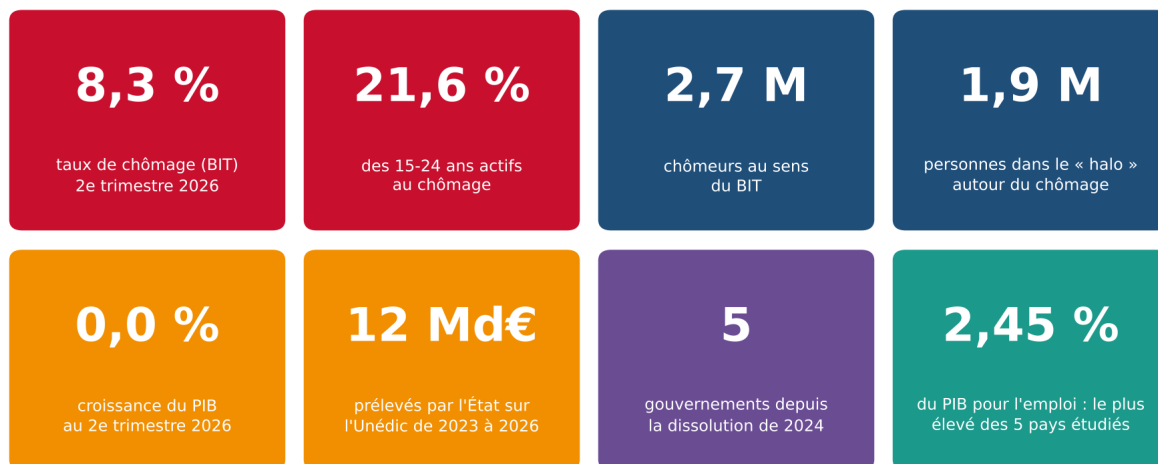
- 01 L'essentiel en une page
- 02 Comment on compte les chômeurs
- 03 Le chômage aujourd'hui
- 04 45 ans de chômage
- 05 40 ans de lois pour l'emploi
- 06 De l'ANPE à France Travail
- 07 La gouvernance depuis 2017
- 08 Les règles d'indemnisation en vigueur
- 09 Qui paie quoi
- 10 Croissance, instabilité et emploi
- 11 Le budget 2027
- 12 L'outre-mer
- 13 Comparatif européen : les chiffres
- 14 Comparatif européen : les systèmes
- 15 Quatre modèles à la loupe
- 16 Les chiffres à retenir
- Lexique et sources



01 L'essentiel en une page

L'essentiel en huit chiffres

France, derniers chiffres disponibles au 13 octobre 2026



Source : INSEE (IR n° 192, n° 212), Unédic, Commission européenne (base LMP), calculs Élysée Conseils

- **Le chômage remonte depuis deux ans.** 7,3 % fin 2024, **8,3 %** au deuxième trimestre 2026 : 2,68 millions de chômeurs, soit 261 000 de plus en un an. C'est le plus haut niveau depuis 2021.
- **Les jeunes paient le prix fort.** **21,6 %** des 15-24 ans actifs sont au chômage, +2,5 points en un an.
- **La croissance est à l'arrêt.** -0,2 % au premier trimestre 2026, 0,0 % au deuxième. Toutes les prévisions pour 2026 sont sous 1 %.
- **Les règles changent sans cesse.** Au moins cinq modifications majeures de l'assurance chômage depuis 2019 ; la dernière, au 1er septembre 2026, ramène à 15 mois la durée maximale d'indemnisation après une rupture conventionnelle (avant 55 ans).
- **La caisse des chômeurs sert aussi à combler les déficits de l'État :** 12 Md€ prélevés sur l'Unédic de 2023 à 2026, encore 2 Md€ prévus en 2027, alors que sa dette atteint 59,2 Md€.
- **Parmi les pays étudiés, la France est celui qui dépense le plus pour l'emploi** (2,45 % du PIB en 2024), mais 70 % de cette dépense sert à indemniser. Le Danemark consacre plus de la moitié de la sienne à remettre les gens au travail.



NOS AFFIRMATIONS

« Nous dépensons plus que nos grands voisins pour l'emploi, et nous avons plus de chômeurs que la plupart d'entre eux. Le problème n'est pas l'argent : c'est la façon de le dépenser. »

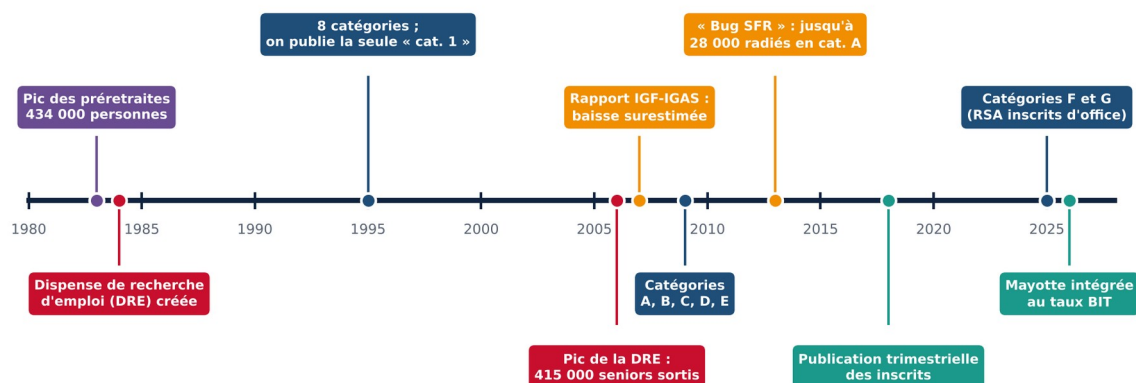
« Un jeune sur cinq au chômage, une croissance à zéro, cinq gouvernements en deux ans : le chômage n'est pas une fatalité, c'est la conséquence directe de l'instabilité politique. »



02 Comment on compte les chômeurs

Quarante ans de changements de règles

Principales modifications du comptage des demandeurs d'emploi et des chômeurs



Source : Dares, Pôle emploi, IGF-IGAS (2007), réponse ministérielle n° 42072 (2014), INSEE

En France, il existe deux façons de compter les chômeurs. L'une est une mesure statistique internationale ; l'autre est un fichier administratif dont les règles ont changé des dizaines de fois en quarante ans.

Deux thermomètres qui ne mesurent pas la même chose

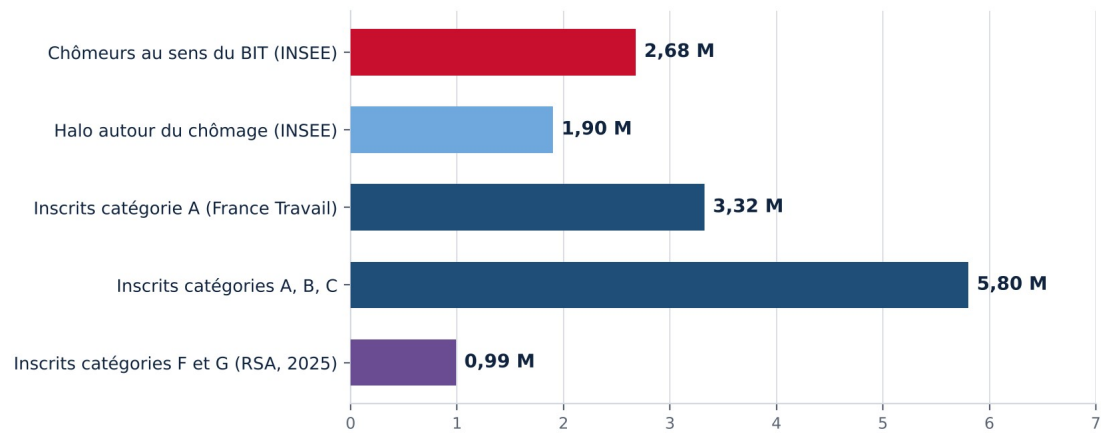
Le chômage au sens du BIT est mesuré chaque trimestre par l'INSEE grâce à l'enquête Emploi. Est chômeur toute personne de 15 ans ou plus qui remplit trois conditions à la fois :

- ne pas avoir travaillé, **même une heure**, pendant la semaine de référence ;
- être **disponible** pour prendre un emploi dans les deux semaines ;
- avoir **cherché activement** un emploi au cours des quatre dernières semaines, ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Les **demandeurs d'emploi inscrits à France Travail** forment un registre administratif. Leur nombre dépend des règles d'inscription, d'actualisation, de radiation et de classement par catégorie. Depuis 2025, les bénéficiaires du RSA y sont inscrits d'office.

Deux thermomètres, des chiffres très différents

France, 2e trimestre 2026, en millions de personnes



Source : INSEE, Informations rapides n° 192 (7 août 2026) ; Dares-France Travail, T2 2026 (moyennes trimestrielles)

Les catégories de demandeurs d'emploi en 2026

Catégorie	Qui est concerné
A	Sans emploi, tenus de chercher un emploi
B	Tenus de chercher, ayant travaillé 78 heures ou moins dans le mois
C	Tenus de chercher, ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois
D	Non tenus de chercher, sans emploi (formation, maladie, contrat de sécurisation professionnelle...)
E	Non tenus de chercher, en emploi (contrats aidés, créateurs d'entreprise)
F (2025)	En parcours d'insertion sociale (bénéficiaires du RSA orientés vers un accompagnement social)
G (2025)	Inscrits en attente d'orientation (bénéficiaires du RSA notamment)

Source : Dares, France Travail

CHIFFRE CLÉ

44 % des inscrits en catégorie A ne sont pas chômeurs au sens du BIT, et **22 %** des chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits (étude d'appariement de 2017). Fin 2022, l'écart atteignait **860 000 personnes** : 2,19 millions de chômeurs BIT contre 3,05 millions d'inscrits en catégorie A. *Source : INSEE Références, juin 2023.*

Quarante ans de changements de règles

Les principaux changements qui ont modifié le chiffre affiché

Date	Changement	Effet sur les chiffres
1983	Préretraites (garantie de ressources, contrats de solidarité)	434 000 préretraités fin 1983, sortis de la population active
1984-2011	Dispense de recherche d'emploi (DRE) pour les chômeurs âgés	Jusqu'à 415 000 seniors sortis des chiffres (pic de mars 2006)
1995	Arrêté du 5 mai 1995 : huit catégories	Le chiffre publié reste la seule « catégorie 1 »
2005-2006	Gestion de l'ANPE : reclassement, relances, contrats aidés reclassés, radiations	Baisse affichée amplifiée de 0,2 à 0,4 point (IGF-IGAS)
2007	L'INSEE reporte la publication de l'enquête Emploi	Fin du taux mensuel ; taux trimestriel à la méthode d'Eurostat
2008-2012	Suppression progressive de la DRE	Inscrits de 55 à 65 ans : +78 % de fin 2008 à fin 2010
2009	Catégories A, B, C, D, E (rapport du Cnis)	Fin de la « catégorie 1 »
Août 2013	« Bug SFR » : relances par SMS non envoyées	21 000 à 28 000 désinscrits à tort en catégorie A

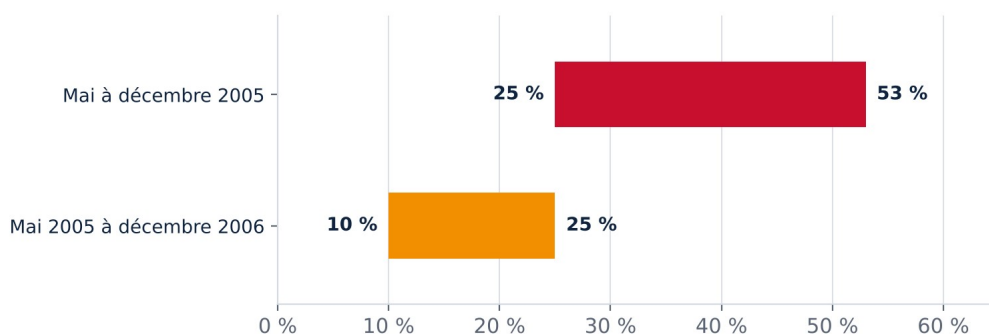
Date	Changement	Effet sur les chiffres
2013	Nouveau questionnaire de l'enquête Emploi	Taux 0,5 point plus bas ; série rétropolée
2018	Publication trimestrielle des inscrits	Fin des chiffres mensuels
2025	Inscription automatique des bénéficiaires du RSA ; catégories F et G	Catégorie A : +6,8 % en janvier 2025, -0,6 % hors nouveaux publics
Juin 2025	Décret « sanctions » : suspension avant radiation	Radiations : de 45 000 à environ 2 000 par mois
Août 2026	Mayotte intégrée au taux BIT	+0,06 point

Source : Dares, Pôle emploi, COR, IGF-IGAS (2007), INSEE, réponses ministérielles au Journal officiel, Localtis

2005-2006 : un cas d'école documenté

2005-2006 : une baisse affichée gonflée par la gestion des listes

Part de la baisse des inscrits à l'ANPE due aux changements de gestion, selon la Dares (fourchette)



Source : IGF-IGAS, rapport sur les méthodes statistiques d'estimation du chômage, septembre 2007 (chiffres Dares)

En 2007, l'Inspection générale des finances et l'Inspection générale des affaires sociales ont examiné l'écart entre les chiffres de l'ANPE et l'enquête de l'INSEE. Leur conclusion figure dans le titre même d'une partie du rapport : les changements de gestion du service public de l'emploi « ont conduit à surestimer la baisse du chômage BIT en 2005 et 2006 ». Selon la Dares, ils expliquent **25 % à 53 %** de la baisse des inscrits entre mai et décembre 2005. En 2006, pour la première fois en vingt ans, l'INSEE n'a pas pu caler les deux sources : l'écart atteignait 0,7 point en moyenne annuelle et 1 point en fin d'année.

En 2016, une commission d'enquête du Sénat a écarté les soupçons de manipulation délibérée, mais a conclu que les chiffres de Pôle emploi ne sont pas, « à eux seuls, un indicateur fiable et pertinent du chômage ».

Mayotte : quand le chômage « baisse » parce qu'on ne cherche plus

En 2025, après le cyclone Chido, le taux de chômage de Mayotte est passé de 29 % à **25 %**. Ce n'est pas une bonne nouvelle : dans le même temps, le taux d'emploi est tombé à 30 %, son plus bas niveau depuis 2014, et le « halo » des personnes sans emploi qui ne cherchent plus a bondi à **28 %** des 15-64 ans. Le chômage baisse quand les gens découragés cessent de chercher : c'est pourquoi ce dossier regarde toujours le taux d'emploi à côté du taux de chômage.

À SAVOIR

Pourquoi le BIT ? Parce qu'il ne dépend ni des règles d'inscription ni des radiations : l'INSEE rappelle qu'un changement de ces règles n'a « pas d'effet mécanique » sur son taux. Il est harmonisé dans toute l'Union européenne par un règlement de 2021, ce qui permet de comparer la France à ses voisins.

Ses limites : il ne compte pas le « halo » (1,9 million de personnes qui veulent travailler mais ne remplissent pas tous les critères) ni le sous-emploi (temps partiel subi, 4,4 % des actifs occupés). Ce dossier les présente systématiquement à côté.

NOS AFFIRMATIONS

« À chaque changement de règle, le chiffre affiché a bougé sans que le chômage réel change. En 2005, jusqu'à la moitié de la baisse affichée venait de la gestion des listes, selon l'Inspection des finances. »

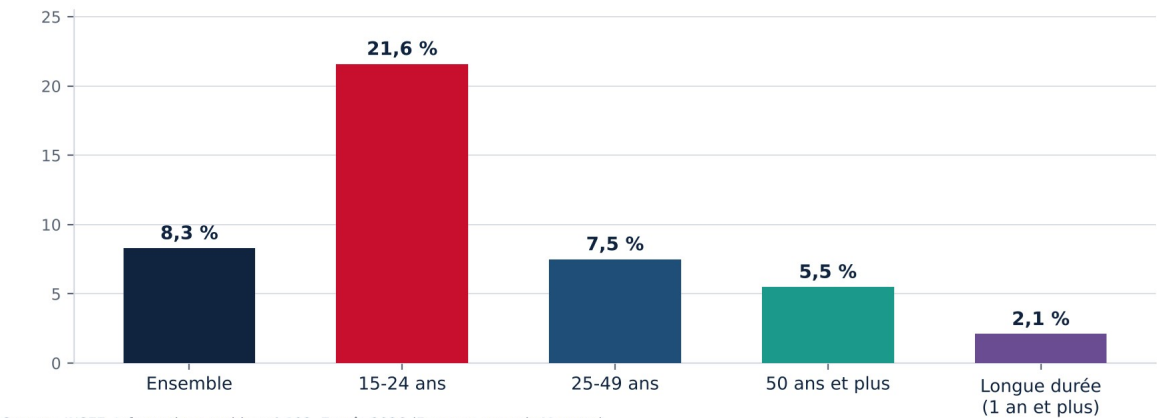
« Nous ne retenons qu'un thermomètre : celui du BIT, qui ne dépend d'aucune circulaire et que tous nos voisins utilisent. »

« Quand on change de thermomètre tous les quatre matins, ce n'est pas la fièvre qui baisse, c'est la confiance. »

03 Le chômage aujourd'hui

Un jeune actif sur cinq au chômage

Taux de chômage au sens du BIT par âge, France, 2e trimestre 2026 (%)



Source : INSEE, Informations rapides n° 192, 7 août 2026 (France y compris Mayotte)

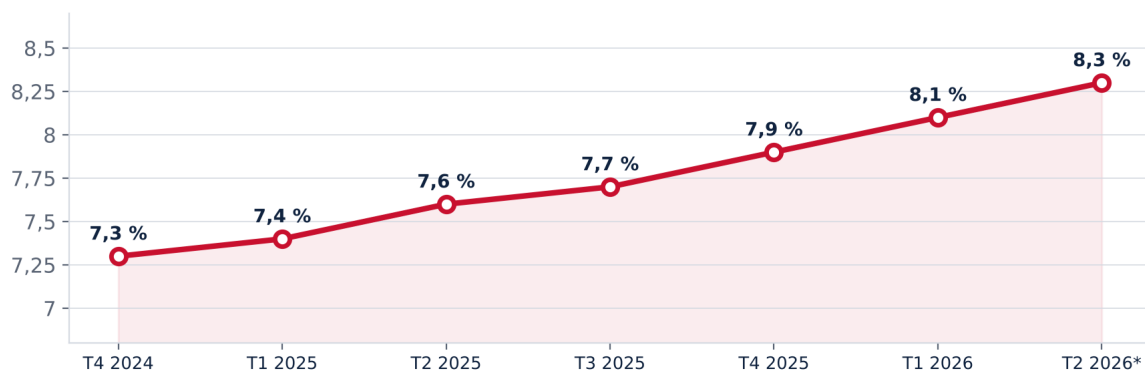
Le marché du travail au deuxième trimestre 2026

Indicateur (France, BIT)	Niveau	Sur un trimestre	Sur un an
Taux de chômage	8,3 %	+0,2 pt	+0,7 pt
Nombre de chômeurs	2 677 000	+62 000	+261 000
Chômage des 15-24 ans	21,6 %	+0,4 pt	+2,5 pts
Chômage des 25-49 ans	7,5 %	+0,2 pt	+0,5 pt
Chômage des 50 ans et plus	5,5 %	+0,3 pt	+0,7 pt
Chômage de longue durée (1 an et plus)	2,1 % (671 000)	+0,1 pt	+0,4 pt
Halo autour du chômage	1,9 million (4,4 % des 15-64 ans)	stable	-0,1 pt
Sous-emploi	4,4 % des actifs occupés	stable	-0,1 pt
Taux d'emploi 15-64 ans	69,0 %	-0,3 pt	-0,5 pt
Taux d'emploi 55-64 ans	62,1 %	0,0 pt	+0,4 pt
Taux d'activité 15-64 ans	75,4 %	-0,1 pt	+0,2 pt

Source : INSEE, Informations rapides n° 192, 7 août 2026 (France y compris Mayotte)

Six trimestres de hausse d'affilée

Taux de chômage au sens du BIT, France, données trimestrielles CVS (%)



Source : INSEE, Informations rapides n° 113 (13 mai 2026) et n° 192 (7 août 2026). *Mayotte comprise à partir du T2 2026 (+0,06 pt)

Le chômage augmente de façon continue depuis la fin de 2024 : 7,3 %, puis 7,4 %, 7,6 %, 7,7 %, 7,9 %, 8,1 % et enfin 8,3 %. Les 15-24 ans sont les plus touchés, mais la hausse concerne toutes les tranches d'âge. Dans le même temps, le taux d'emploi des 15-64 ans recule de 0,5 point sur un an, tandis que le taux d'activité progresse de 0,2 point.

Du côté de France Travail

6,8 millions d'inscrits à France Travail

Demandeurs d'emploi par catégorie, France hors Mayotte, moyenne du 2e trimestre 2026 (milliers)



Source : Dares-France Travail, demandeurs d'emploi T2 2026 (publication Dreets Grand Est) ; F et G en données brutes

Au deuxième trimestre 2026, France Travail compte 3,32 millions d'inscrits en catégorie A (+3,1 % sur un an) et 5,80 millions en catégories A, B et C. S'y ajoutent près d'un million d'inscrits dans les nouvelles catégories F et G, créées en 2025. Pour isoler l'effet de l'inscription automatique des bénéficiaires du RSA, la Dares publie des séries « hors nouveaux publics » : la catégorie A y progresse de **+1,3 % sur un an**. C'est, selon la Dares, l'évolution qui « reflète le mieux la situation conjoncturelle ». La prochaine publication est attendue le 28 octobre 2026.

CHIFFRE CLÉ

+261 000 chômeurs en un an au sens du BIT (T2 2025 → T2 2026). Source : INSEE, IR n° 192.

NOS AFFIRMATIONS

« Un jeune actif sur cinq est au chômage. Ce n'est pas une statistique, c'est une génération qu'on laisse à la porte. »

« Six trimestres de hausse d'affilée : 261 000 chômeurs de plus en un an, à peu près la population de Bordeaux. »

04 45 ans de chômage

45 ans sans jamais passer durablement sous 7 %

Taux de chômage au sens du BIT, France, moyenne annuelle 1980-2025 et 2e trimestre 2026 (%)



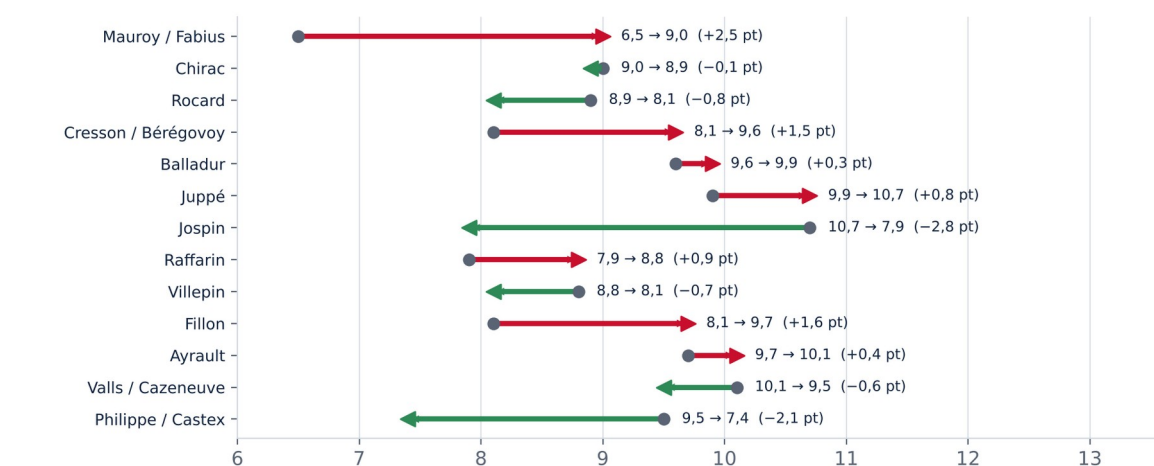
Source : INSEE, séries longues de l'enquête Emploi (page 2489498, mars 2026) ; T2 2026 : Informations rapides n° 192

Les grandes phases

- **1980-1987 : la montée.** Après les chocs pétroliers, le chômage passe de 5,6 % à 9,2 %. Celui des jeunes dépasse 22 % dès 1984.
- **1988-1991 : une accalmie.** La reprise ramène le taux à 8,0 % en 1990.
- **1992-1997 : la récession et le premier sommet.** 10,6 % en 1994 et en 1997, le niveau le plus élevé de la série.
- **1998-2001 : la décrue.** Portée par une croissance forte, le taux tombe à 7,8 % en 2001.
- **2002-2008 : un plateau.** Autour de 8,5 à 8,9 %, puis un creux à 7,4 % en 2008, juste avant la crise.
- **2009-2015 : la crise financière et celle des dettes.** Nouveau sommet à 10,4 % en 2015 ; record pour les jeunes, 26,5 % en 2013.
- **2016-2022 : la baisse.** Le taux descend à 7,3 % en 2022, son plus bas niveau depuis 1983.
- **2023-2026 : la rechute.** Le chômage remonte à 8,3 % au deuxième trimestre 2026, et celui des jeunes à 21,6 %.

Chaque gouvernement, son point de départ et d'arrivée

Taux de chômage BIT au trimestre d'entrée et de sortie, 1981-2022 (%), sans lecture causale



Source : INSEE, série 001688527 (France hors Mayotte, CVS) ; calculs Élysée Conseils

À SAVOIR

Le chômage dépend d'abord de la conjoncture mondiale et européenne, et les effets d'une politique se font sentir avec retard. Le graphique ci-dessus situe chaque gouvernement dans le temps ; il ne mesure pas son action. Le gouvernement Fillon, par exemple, a connu un plus bas à 7,2 % fin 2008 avant la crise financière.

NOS AFFIRMATIONS

« En 45 ans, la France n'est jamais passée durablement sous 7 % de chômage. L'Allemagne est à 4 %. Ce n'est pas une fatalité française. »

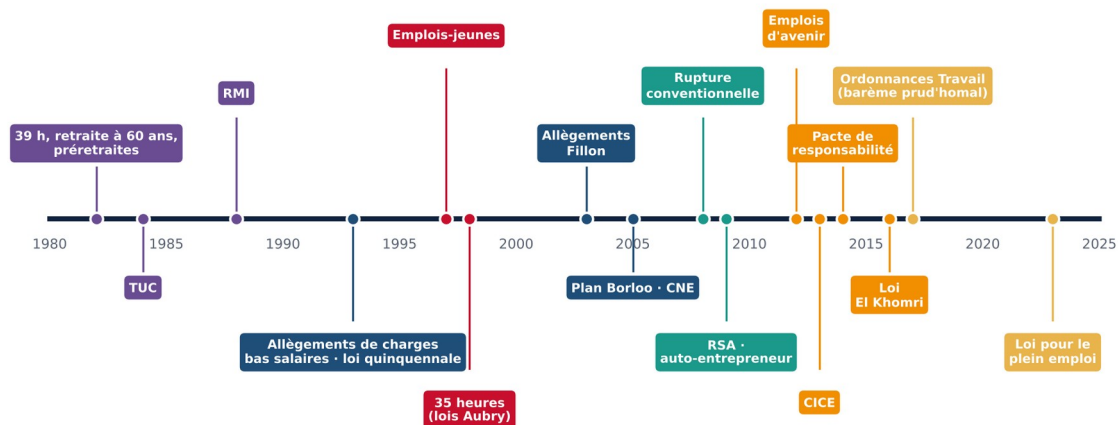
« Chaque fois que le chômage a baissé, il est reparti à la première crise : nous n'avons jamais réglé le problème, nous l'avons seulement fait patienter. »



05 40 ans de lois pour l'emploi

40 ans de lois pour l'emploi

Principaux dispositifs nationaux, 1982-2023



Source : Journal officiel, vie-publique.fr ; sélection Élysée Conseils

Depuis 1981, chaque gouvernement a eu son plan pour l'emploi. Ils relèvent de cinq grandes familles, souvent empiilées les unes sur les autres.

Les cinq familles de politiques de l'emploi

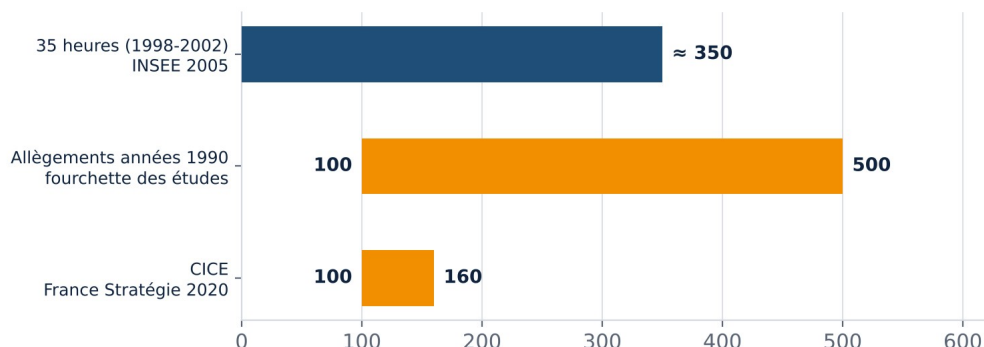
Famille	Principales mesures	Logique
Retrait d'activité et partage du travail	Préretraites, retraite à 60 ans (1982), 39 heures (1982), 35 heures (1998-2000)	Réduire le nombre d'actifs ou répartir le travail
Baisse du coût du travail	Allègements sur les bas salaires (1993-1996), allègements Fillon (2003), CICE (2013), pacte de responsabilité (2014)	Rendre l'embauche moins chère, surtout au niveau du SMIC
Emplois aidés	TUC (1984), CES (1990), emplois-jeunes (1997), contrats d'avenir (2005), emplois d'avenir (2012)	Créer des emplois subventionnés, souvent publics ou associatifs
Assouplissement du droit du travail	CNE (2005), rupture conventionnelle (2008), loi El Khomri (2016), ordonnances et barème prud'homal (2017)	Faciliter l'embauche en sécurisant la rupture
Minima sociaux et activation	RMI (1988), RSA (2009), loi pour le plein emploi (2023)	Garantir un revenu, puis conditionner l'aide à des démarches

Source : Journal officiel, vie-publique.fr ; classement Élysée Conseils

Ce que les évaluations ont mesuré

Ce que les évaluations officielles ont mesuré

Emplois créés ou sauvegardés selon les études publiques (milliers)



Source : INSEE, Économie et Statistique n° 376-377 (2005) et doc. de travail G2007/01 ; France Stratégie (sept. 2020)

- **35 heures** : « près de 350 000 » emplois créés entre 1998 et 2002, selon une évaluation publiée par l'INSEE en 2005.
- **Allègements de charges des années 1990** : de 100 000 à 500 000 emplois selon les études recensées par l'INSEE, avec une estimation ex post de 460 000, contestée.
- **CICE** : environ 100 000 emplois selon France Stratégie (2020), qui juge les estimations macroéconomiques « fragiles ». Avec le pacte de responsabilité, il représentait plus de 26 Md€ par an selon le CAE.
- **Emplois d'avenir** : 51 % des jeunes passés par un emploi d'avenir non marchand étaient en emploi six mois après leur sortie (Dares, 2017).
- **Allègements généraux** : environ 75 Md€ en 2023 (rapport Bozio-Wasmer, 2024), la première dépense de la politique de l'emploi.

À SAVOIR

Beaucoup de mesures n'ont jamais fait l'objet d'une évaluation chiffrée de leurs effets sur l'emploi : retraite à 60 ans, TUC, RMI, CES, rupture conventionnelle, RSA, loi El Khomri ou ordonnances de 2017. Les chiffres ci-dessus sont ceux qui existent ; ils ne sont pas comparables entre eux.

NOS AFFIRMATIONS

« Quarante ans de plans pour l'emploi, une seule constante : on empile les dispositifs sans presque jamais mesurer ce qu'ils rapportent. »

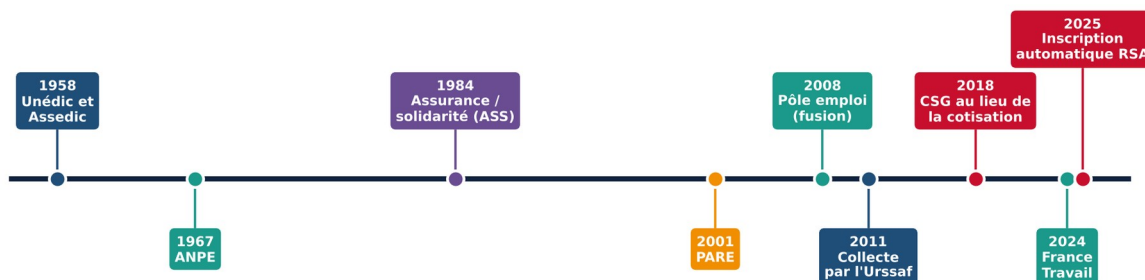
« 75 milliards d'allègements de charges par an, et personne n'est capable de dire précisément combien d'emplois ils créent. »



06 De l'ANPE à France Travail

De l'ANPE à France Travail

Les grandes étapes de l'organisation du service public de l'emploi

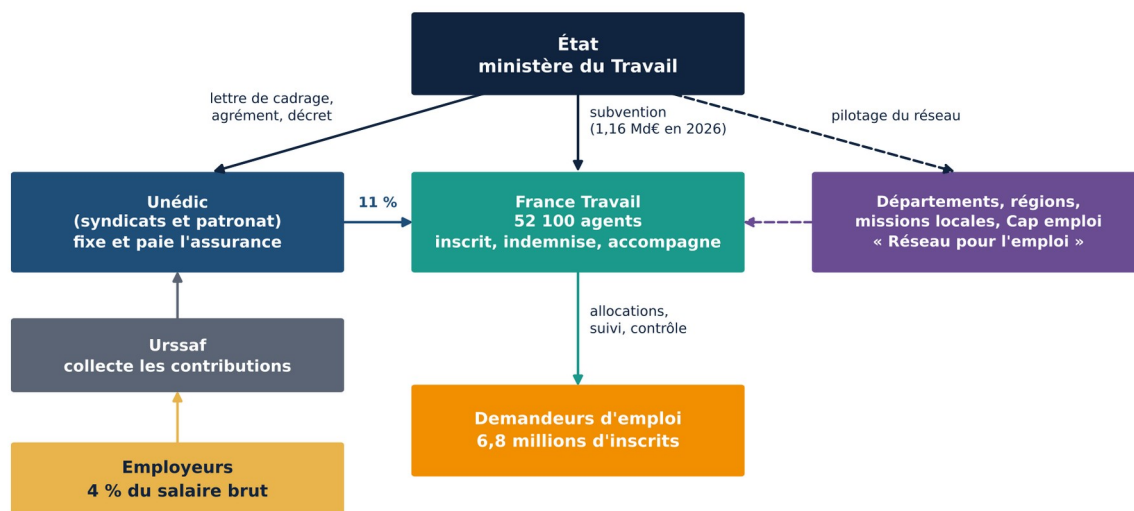


Source : Unédic, loi n° 2008-126, loi n° 2023-1196, Banque des territoires

Pendant cinquante ans, deux réseaux ont coexisté : les **Assedic**, gérées par les syndicats et le patronat, qui versaient les allocations, et l'**ANPE**, service de l'État chargé du placement. En 1984, l'assurance (financée par les cotisations) est séparée de la solidarité (financée par l'État, avec l'allocation de solidarité spécifique). En 2008, les deux réseaux fusionnent dans **Pôle emploi**. Le 1er janvier 2024, Pôle emploi devient **France Travail**, tête d'un « Réseau pour l'emploi » qui réunit l'État, les régions, les départements, les missions locales et Cap emploi.

Qui fait quoi ?

Organisation de l'indemnisation et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi en 2026



Source : Code du travail, Unédic, AN avis n° 2063 (2025), Sénat ; schéma Élysée Conseils

France Travail en chiffres

Indicateur	Valeur
Effectifs	52 100 équivalents temps plein (30 juin 2025)
Conseillers à l'accompagnement	20 834
Conseillers à l'indemnisation	7 136
Conseillers entreprise	5 427

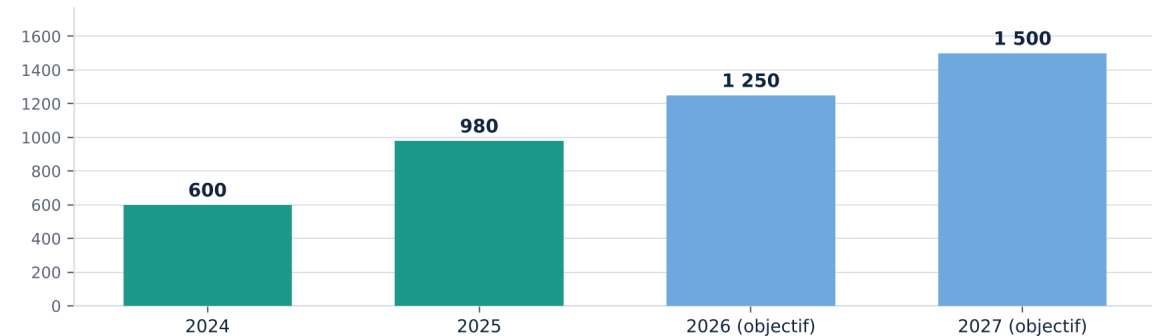
Indicateur	Valeur
Demandeurs d'emploi par conseiller	plus de 200 en moyenne ; environ 50 en accompagnement intensif
Subvention de l'État	1,35 Md€ en 2025 ; 1,16 Md€ au PLF 2026
Contribution de l'Unédic	4,98 Md€ en 2025 ; 5,2 Md€ en 2026 (11 % des contributions)
Budget 2027	-400 emplois ; baisse de la subvention

Source : Assemblée nationale, avis n° 2063 et rapport n° 1996 ; Sénat ; Unédic ; dossier de presse Budget 2027

Plus de contrôles, plus de sanctions

Les contrôles de recherche d'emploi ont plus que doublé

Nombre de contrôles réalisés par France Travail (milliers) ; 2026-2027 : objectifs



Source : Assemblée nationale, rapport n° 1996 (annexe 46) ; Sénat, avis budgétaire 2026

Depuis le décret du 30 mai 2025, une « suspension-remobilisation » précède toute radiation. Pour les bénéficiaires du RSA, l'allocation peut être suspendue d'au moins 30 % pendant un à deux mois, et jusqu'à 100 % en cas de récidive. Entre juin et août 2025, le taux de sanction après contrôle est passé de 35,7 % à 47,4 % : 36 764 sanctions, dont 23 231 suspensions.

La première évaluation du RSA rénové (Dares et Institut des politiques publiques, 30 juin 2026) mesure **+3,5 points** de retour à l'emploi à six mois, dont deux tiers grâce aux contrats aidés, mais sans création nette d'emplois : les bénéficiaires accompagnés prennent des postes qui seraient allés à d'autres.



NOS AFFIRMATIONS

« Plus de 200 demandeurs d'emploi par conseiller : on ne peut pas accompagner, on ne peut que gérer des files d'attente. »

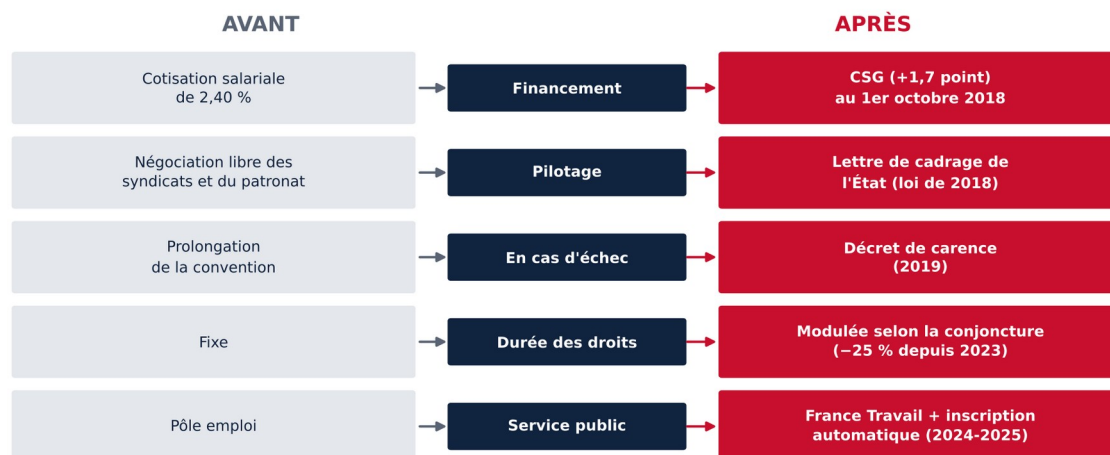
« Les contrôles doivent être multipliés par deux et demi entre 2024 et 2027. Pas les conseillers. »



07 La gouvernance depuis 2017

Ce qui a changé depuis 2017

De la gestion paritaire à un pilotage par l'État



Source : LFSS 2018, loi n° 2018-771, décret n° 2019-797, décret n° 2023-33, loi n° 2023-1196 ; schéma Élysée Conseils

Depuis 2017, l'assurance chômage a changé de nature : financée en partie par l'impôt, elle est désormais pilotée par l'État, qui fixe le cadre des négociations et reprend la main par décret en cas d'échec.

Les réformes de l'assurance chômage depuis 2017

Date	Texte	Contenu et effets
2018	LFSS 2018 et loi « Avenir professionnel »	Cotisation salariale (2,40 %) remplacée par la CSG ; lettre de cadrage de l'État ; droits pour les démissionnaires (25 500 allocataires fin 2023) et les indépendants (environ 600)
2019-2021	Décret de carence n° 2019-797	Affiliation portée à 6 mois sur 24 ; nouveau calcul du salaire de référence ; dégressivité des hauts revenus ; bonus-malus. 190 000 personnes par an n'ouvrent plus de droits
Déc. 2022	Loi « marché du travail »	Présomption de démission en cas d'abandon de poste ; perte des droits après deux refus de CDI en un an
Févr. 2023	Décret n° 2023-33	Durée d'indemnisation réduite de 25 % tant que le chômage est sous 9 %
Déc. 2023	Loi pour le plein emploi	France Travail ; inscription automatique ; contrat d'engagement ; 15 heures d'activité pour les bénéficiaires du RSA
2024	Réforme annoncée puis abandonnée	Projet de 8 mois sur 20 et 15 mois maximum, suspendu après la dissolution
Nov. 2024	Convention d'assurance chômage	Bornes d'âge des seniors relevées de deux ans ; mensualisation ; cotisation employeur ramenée à 4 %
2025	Décret « sanctions » ; avenant bonus-malus	Suspension-remobilisation ; bonus-malus recentré sur 6 secteurs (mars 2026)
Août 2025	Lettre de cadrage	2 à 2,5 Md€ d'économies par an demandés ; retirée après la chute du gouvernement
2026	Avenant ruptures conventionnelles ; loi n° 2026-470	Durée maximale ramenée à 15 mois (avant 55 ans) au 1er septembre 2026 ; échec de la négociation sur les contrats courts

Source : Unédic, Sénat, Assemblée nationale, Journal officiel

CHIFFRE CLÉ

190 000 personnes par an n'ouvrent plus de droits depuis la réforme de 2019-2021, et l'allocation a baissé de **16 %** pour 1,1 million de personnes aux parcours fragmentés. *Source : Unédic, évaluation d'avril 2025.*

NOS AFFIRMATIONS

« Depuis 2017, l'assurance chômage a cessé d'être une assurance gérée par ceux qui la financent. C'est devenu une variable d'ajustement du budget de l'État. »

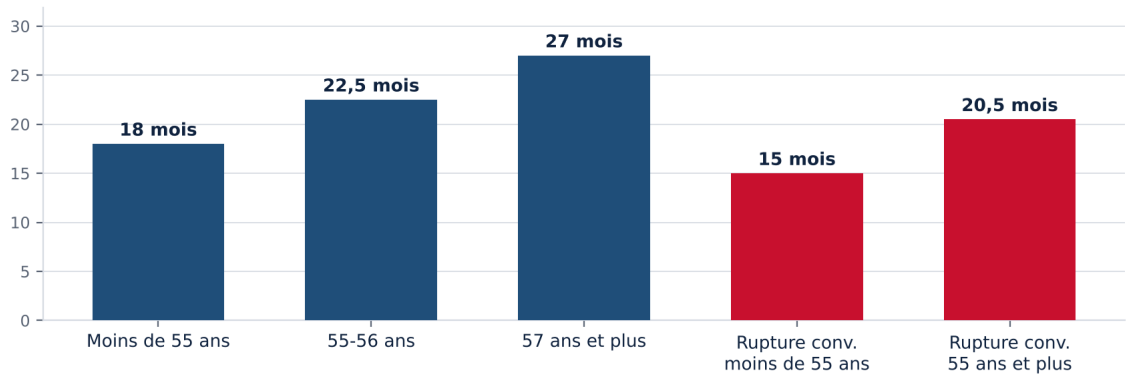
« Cinq réformes en sept ans : aucun salarié ne peut savoir à quoi il aura droit le jour où il perdra son emploi. »



08 Les règles d'indemnisation en vigueur

Combien de temps est-on indemnisé ?

Durée maximale d'indemnisation selon l'âge et le motif de rupture, octobre 2026 (mois)



Source : Unédic (convention du 15 novembre 2024, avenant n° 2 du 10 avril 2026) ; coefficient 0,75 appliqué

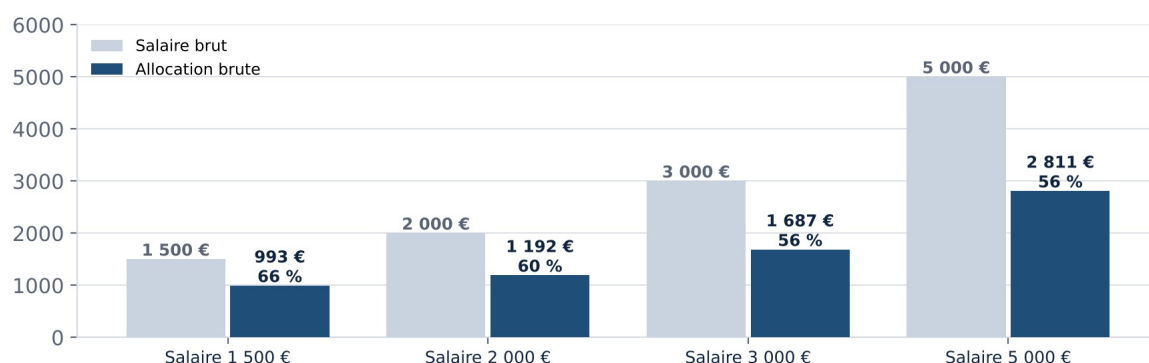
L'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) en octobre 2026

Paramètre	Règle
Conditions d'accès	6 mois de travail (130 jours ou 910 heures) sur les 24 derniers mois, ou sur 36 mois à partir de 55 ans ; 5 mois pour les saisonniers et les primo-entrants
Délais	7 jours d'attente, plus un différé lié aux congés payés et aux indemnités supra-légales (150 jours au plus)
Montant journalier brut	Le plus élevé de 57 % du salaire de référence ou de 40,4 % + 13,18 € ; au plus 70 % du salaire de référence
Minimum	32,13 € nets par jour
Dégressivité	-30 % à partir du 7e mois si l'allocation dépasse 159,68 € par jour (salaire d'environ 4 858 € bruts), sauf à partir de 55 ans
Durée maximale	18 mois avant 55 ans ; 22,5 mois à 55-56 ans ; 27 mois à partir de 57 ans
Après une rupture conventionnelle	15 mois avant 55 ans ; 20,5 mois à partir de 55 ans (depuis le 1er septembre 2026)
Montant moyen versé	1 055 € nets par mois ; 2,6 millions de personnes indemnisées (T1 2026)
Revalorisation	Aucune au 1er juillet 2026, faute de majorité au conseil d'administration de l'Unédic

Source : Unédic, service-public.fr, avenant n° 2 du 10 avril 2026

Ce que touche un salarié qui perd son emploi

Allocation brute mensuelle (ARE, 30 jours) selon le salaire brut antérieur, en euros et en % du salaire



Source : Paramètres Unédic au 1er juillet 2026 ; calcul Élysée Conseils, salaire stable sur 12 mois, avant prélèvements sociaux

La dernière réforme : les ruptures conventionnelles

En 2024, 514 000 ruptures conventionnelles ont été signées ; 375 000 environ ont ouvert des droits. Elles représentent 19 % des nouveaux allocataires mais **26 % des dépenses d'allocation**, soit 9,4 Md€. L'accord des partenaires sociaux du 25 février 2026, transposé par la loi du 11 juin 2026, réduit la durée maximale d'indemnisation à 15 mois avant 55 ans et 20,5 mois au-delà. L'Unédic attend 20 M€ d'économies la première année, puis 940 M€ par an en régime de croisière. Le budget 2027 prolonge ce mouvement en plafonnant l'exonération des indemnités de rupture à près de 50 000 €.

Après la fin des droits

- **Allocation de solidarité spécifique (ASS)** : 584,40 € par mois, sous condition de cinq ans d'activité sur dix ans et de ressources. Sa suppression, annoncée en janvier 2024, a été abandonnée en octobre 2024.
- **Revenu de solidarité active (RSA)** : 651,69 € par mois pour une personne seule, avec 15 heures d'activité hebdomadaires dans le cadre du contrat d'engagement.

À SAVOIR

Modulation selon la conjoncture. La durée d'indemnisation est réduite de 25 % tant que le taux de chômage reste sous 9 % et n'augmente pas de 0,8 point en un trimestre. Au-delà, un complément de fin de droits s'applique. À 8,3 %, ce seuil se rapproche.

NOS AFFIRMATIONS

« Le chômeur indemnisé touche en moyenne 1 055 euros par mois. Le fantasme du chômeur qui profite du système ne résiste pas aux chiffres. »

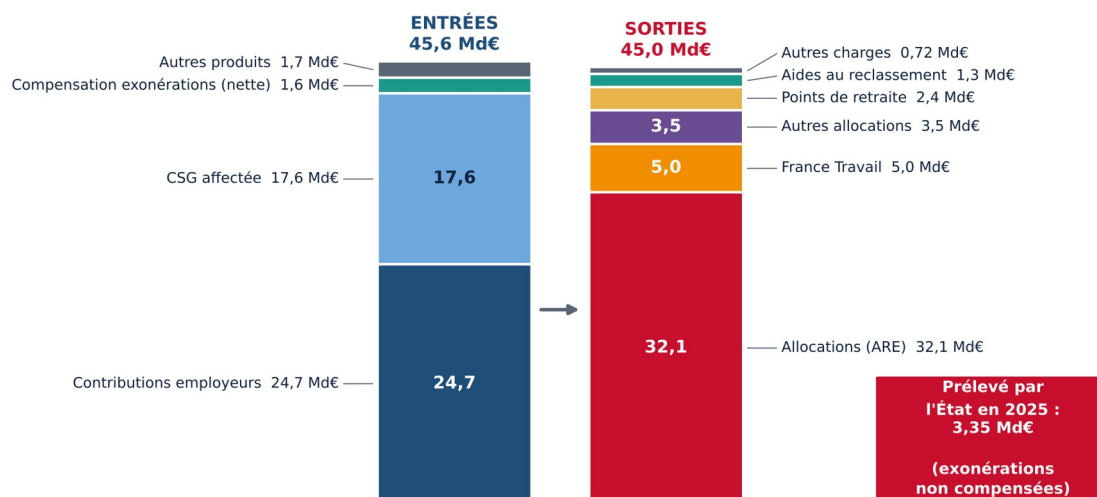
« Les allocations n'ont même pas été revalorisées cette année : ce sont les chômeurs qui paient l'inflation. »



09 Qui paie quoi

L'Unédic en 2025 : ce qui entre, ce qui sort

Comptes de l'assurance chômage, milliards d'euros

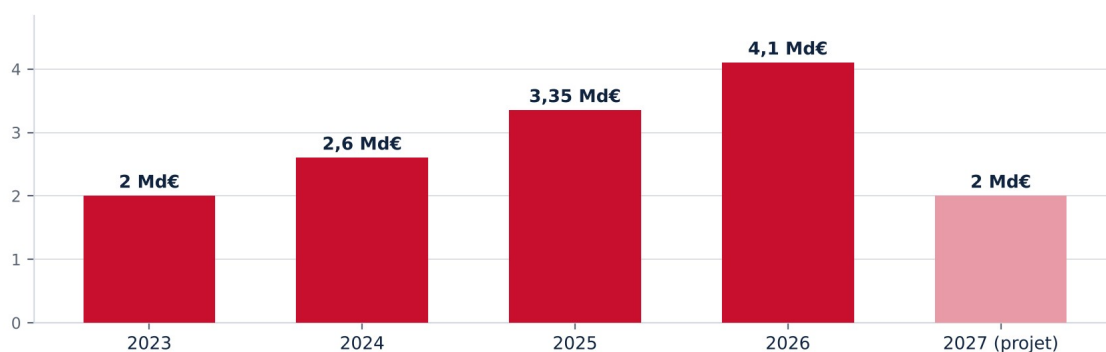


Source : Unédic, rapport financier 2025 (juillet 2026) ; « autres » calculés par différence

En 2025, l'Unédic a perçu 45,6 Md€ et dépensé 45,0 Md€. Les allocations représentent 32,1 Md€ ; la contribution à France Travail, 5,0 Md€ ; la validation de points de retraite pour les chômeurs, 2,4 Md€. Son résultat est quasiment nul (-23 M€) : sans le prélèvement de l'État, il aurait été d'environ **+3,3 Md€**.

12 milliards pris dans la caisse des chômeurs

Prélèvements de l'État sur les ressources de l'Unédic (non-compensation des exonérations), Md€

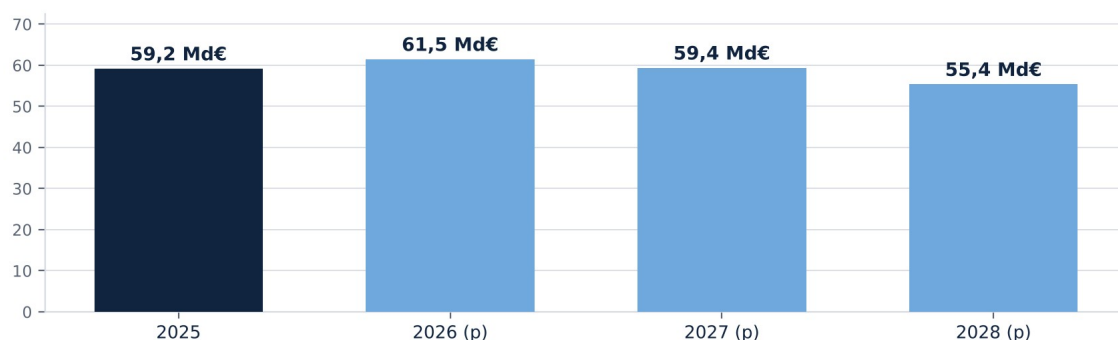


Source : Unédic (juin 2026), arrêté du 27 décembre 2023 ; 2027 : PLF/PLFSS 2027 selon la presse (2 à 2,1 Md€)

Depuis 2023, l'État ne compense plus intégralement à l'Unédic les exonérations de cotisations qu'il décide lui-même. Ces prélèvements atteignent **12,05 Md€ de 2023 à 2026**. Le projet de budget pour 2027 en prévoit encore 2 à 2,1 Md€, soit la totalité de l'excédent attendu.

Une dette qui ne baisse pas

Dette nette de l'Unédic en fin d'année, Md€ (2026-2028 : prévisions de juin 2026)



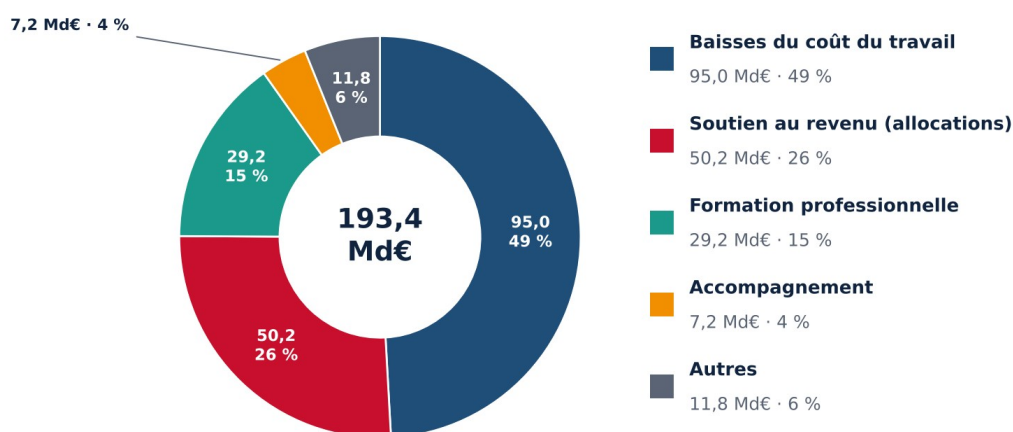
Source : Unédic, rapport financier 2025 et prévisions financières du 18 juin 2026

La dette nette de l'Unédic s'élève à 59,2 Md€ fin 2025, dont 18 Md€ hérités de la crise sanitaire. L'Unédic prévoyait en juin 2026 un déficit de 2,3 Md€ en 2026, puis un retour à l'excédent ; son bureau du 23 septembre 2026 a prévenu que le solde 2027 « devrait être sensiblement revu à la baisse ». Ses nouvelles prévisions sont attendues fin octobre.

La dépense totale pour l'emploi

193 milliards pour l'emploi

Dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail, France, 2024 (Md€)



Source : Dares Résultats n° 32 (juillet 2026) ; « autres » calculés par différence

Au-delà de l'Unédic, la France a consacré **193,4 Md€** à l'emploi et au marché du travail en 2024. Près de la moitié (95 Md€) prend la forme de baisses du coût du travail, essentiellement les allègements généraux de cotisations. Le soutien au revenu des chômeurs représente un quart de l'ensemble, et l'accompagnement des demandeurs d'emploi, moins de 4 %.

CHIFFRE CLÉ

12,05 Md€ prélevés par l'État sur l'assurance chômage de 2023 à 2026. Source : Unédic, juin 2026.



NOS AFFIRMATIONS

« En quatre ans, l'État a pris 12 milliards d'euros dans la caisse des chômeurs pour boucher ses propres trous. »

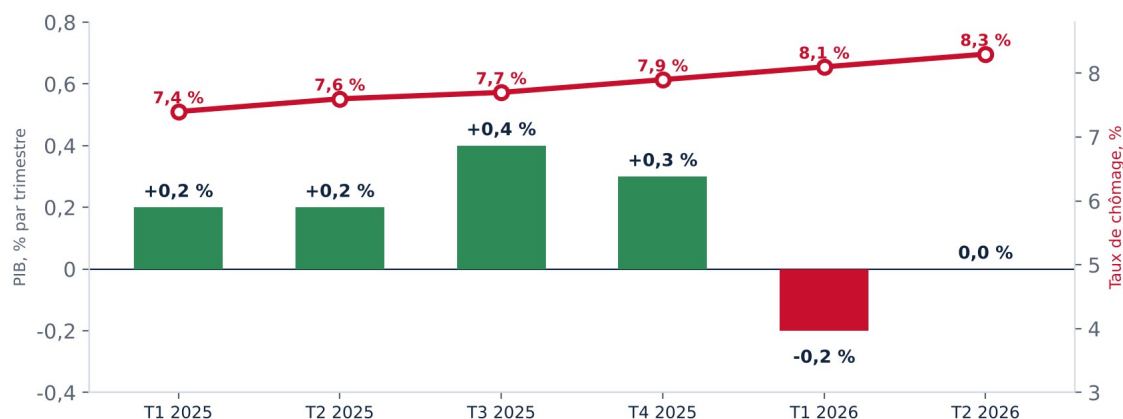
« Sans ces prélèvements, l'assurance chômage aurait dégagé plus de 3 milliards d'excédent en 2025 et commencerait à rembourser sa dette. »

« Sur 193 milliards d'euros pour l'emploi, moins de 4 % servent à accompagner les chômeurs. »

10 Croissance, instabilité et emploi

Croissance à l'arrêt, chômage en hausse

PIB en volume (variation trimestrielle, %, barres) et taux de chômage BIT (% , courbe)



Source : INSEE, Informations rapides n° 212 (28 août 2026), n° 113 et n° 192

La croissance française est passée de +0,4 % au troisième trimestre 2025 à -0,2 % au premier trimestre 2026, puis 0,0 % au deuxième. L'acquis de croissance pour 2026 n'est que de 0,3 %.

Deux ans et demi d'instabilité

Principaux événements politiques et budgétaires depuis la dissolution

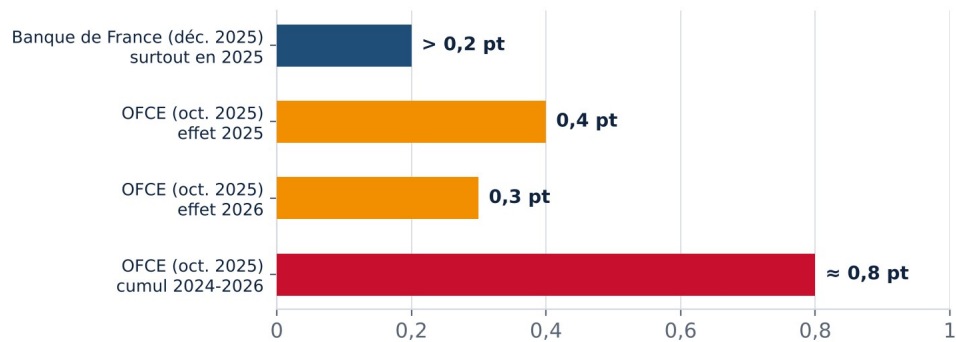


Source : Assemblée nationale, Journal officiel, presse (LCP, Public Sénat) ; sélection Élysée Conseils

Depuis la dissolution de juin 2024, la France a connu **cinq gouvernements** (Attal démissionnaire, Barnier, Bayrou, Lecornu I et II), une censure, la chute d'un gouvernement sur un vote de confiance, et **deux budgets annuels adoptés en retard** après une loi spéciale. Le budget 2027, présenté le 1er octobre 2026, est examiné dans un climat où une nouvelle censure est évoquée.

Ce que l'instabilité a coûté en croissance

Perte de PIB attribuée à l'incertitude politique, en points de PIB



Source : Banque de France, projections de décembre 2025 ; OFCE, Policy brief n° 149 (15 octobre 2025)

- **Banque de France (décembre 2025) :** l'incertitude politique coûte « un peu plus de 0,2 point de PIB », surtout en 2025 ; la reprise de l'emploi est conditionnée à son repli.
- **OFCE (octobre 2025) :** -0,4 point de PIB en 2025, -0,3 point en 2026, environ 0,8 point en cumul sur 2024-2026 ; l'épargne des ménages reste gonflée par l'incertitude.
- **DG Trésor (novembre 2025) :** un effet significatif de l'incertitude sur l'investissement des entreprises depuis le troisième trimestre 2024.
- **INSEE (décembre 2025) :** un « attentisme des ménages et des entreprises » lié à la situation politique ; des intentions d'embauche « frileuses » ; une propension à épargner au plus haut historique.

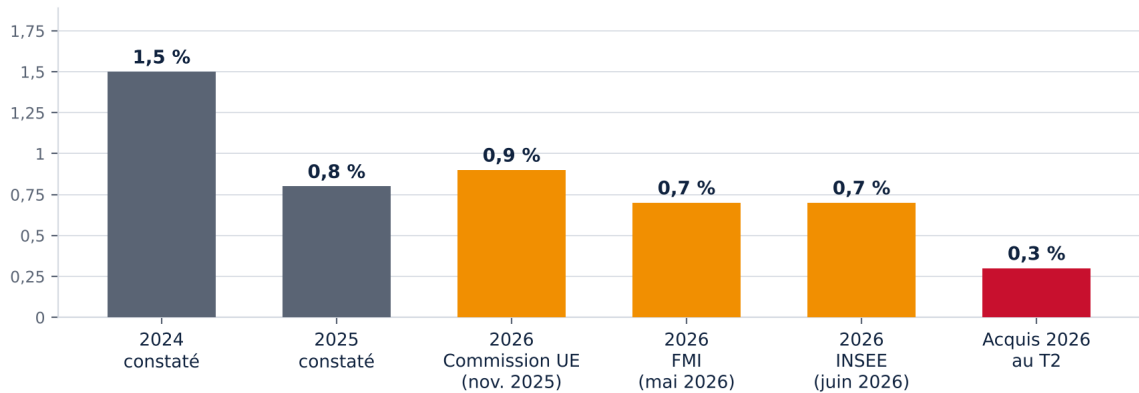
La note de la France dégradée trois fois

Agence	Décision	Motif invoqué
Moody's	Aa3 (déc. 2024), perspective négative (oct. 2025)	« la fragmentation du paysage politique »
Fitch	De AA- à A+ (12 sept. 2025)	« capacité politique limitée »
S&P	De AA- à A+ (17 oct. 2025)	« la plus grave instabilité politique depuis 1958 »

Source : Communiqués des agences repris par la presse financière

Toutes les prévisions 2026 sous 1 %

Croissance du PIB en volume (%) : constaté 2024-2025, prévisions 2026 et acquis à mi-année



Source : INSEE (IP n° 2105, IR n° 212), Commission européenne, FMI (article IV, 21 mai 2026)

L'écart de taux à dix ans avec l'Allemagne a atteint 120 à 128 points de base fin septembre 2026, un niveau inédit depuis 2012 selon la presse financière. La charge d'intérêts de l'ensemble des

administrations publiques doit passer de 79,2 Md€ en 2026 à **91,2 Md€ en 2027**, selon le dossier de presse du budget : chaque milliard d'intérêts est un milliard qui ne va ni à l'emploi ni à la formation.

 À SAVOIR

Aucune institution ne chiffre la part de la hausse du chômage due à la seule instabilité politique. Pour 2026, l'INSEE et la Banque de France citent aussi la baisse des aides à l'alternance, la hausse de la population active et le choc énergétique lié à la situation au Moyen-Orient. Les estimations du coût de l'incertitude portent sur la croissance et l'investissement.

 NOS AFFIRMATIONS

« Depuis la dissolution, la France a changé cinq fois de gouvernement et voté deux budgets dans l'urgence. Selon l'OFCE, cette instabilité a coûté jusqu'à 0,8 point de croissance. Les emplois qui n'ont pas été créés, ce sont les Français qui les paient. »

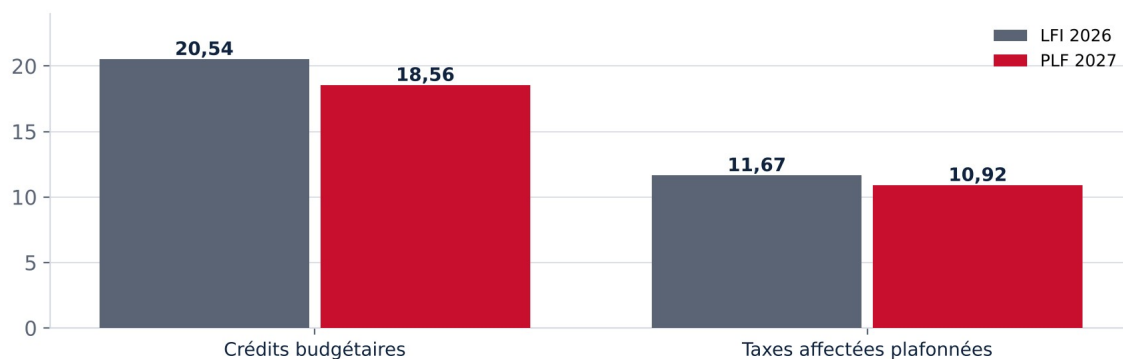
« L'incompétence politique n'est pas un débat de plateau télé : elle se lit dans la fiche de paie et dans les files d'attente de France Travail. »



11 Le budget 2027

Deux milliards de moins pour l'emploi en 2027

Mission « Travail, emploi et administration des ministères sociaux », Md€ (format PLF 2027)



Source : Dossier de presse « Budget 2027 », fiche mission Travail, emploi (1er octobre 2026)

Le projet de loi de finances et le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2027 ont été présentés le 1er octobre 2026. Ils visent un déficit public de 5,0 % du PIB, au prix d'un effort de 54 Md€. Pour l'emploi, les principales mesures sont les suivantes.

Les mesures du budget 2027 qui touchent l'emploi

Domaine	Mesure
Mission Travail, emploi	18,56 Md€ de crédits contre 20,54 Md€ en 2026 (format PLF 2027) ; taxes affectées : 10,92 Md€ contre 11,67 Md€
France Travail	–400 emplois ; baisse de la subvention et moindre recours aux prestations externalisées
France compétences et CPF	Environ –1 Md€ de taxes affectées ; fin de la subvention d'équilibre ; réforme du compte personnel de formation ; pas de nouveaux pactes régionaux (PRIC)
Apprentissage	Aides à l'embauche reconduites au niveau de 2026 ; fonds national de soutien aux CFA ; près d'un million d'apprentis et 800 000 contrats par an ; plus de 13 Md€ en 2026
Jeunes et insertion	Contrats d'engagement jeune stables ; 1,2 Md€ pour leurs allocations et les missions locales ; 1,3 Md€ pour l'insertion par l'activité économique
Indemnités de rupture	Plafonds d'exonération, qui atteignent près de 300 000 €, harmonisés à environ 50 000 € ; 95 % des salariés préservés
Allègements généraux	Prise en compte des compléments de salaire dans leur calcul : correction de 3,7 Md€
Assurance chômage	Nouveau prélèvement de l'État d'environ 2 Md€ (selon la presse)
Prestations	Gel des aides au logement et de la prime d'activité ; RSA et AAH revalorisés sur l'inflation

Source : Dossier de presse « Budget 2027 » (1er octobre 2026) ; presse spécialisée pour l'assurance chômage



CHIFFRE CLÉ

–1,98 Md€ pour la mission Travail et emploi en 2027 (–9,6 %), au moment où le chômage atteint son plus haut niveau depuis 2021. *Source : dossier de presse Budget 2027.*



NOS AFFIRMATIONS

« Le budget 2027 retire deux milliards à l'emploi au moment où le chômage repart : c'est réduire le nombre de pompiers quand l'incendie reprend. »

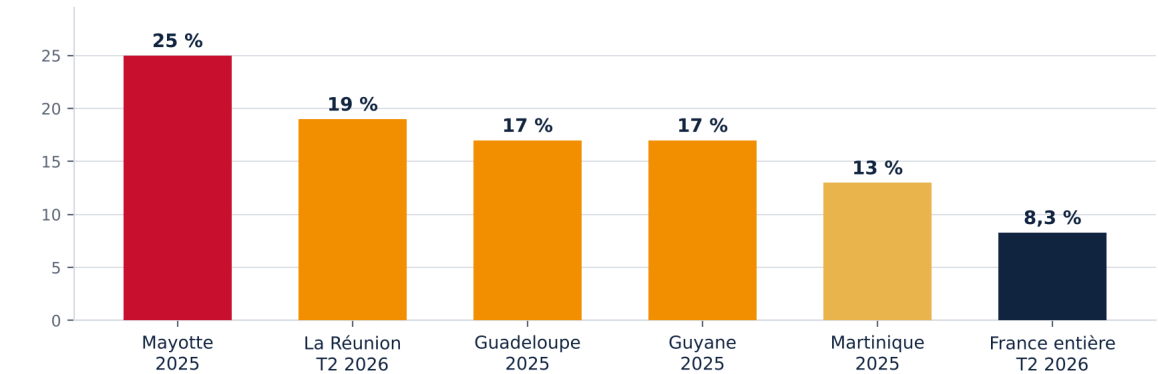
« 91 milliards d'intérêts de la dette en 2027 : près de cinq fois le budget de l'emploi. »



12 L'outre-mer

Outre-mer : un chômage deux à trois fois plus élevé

Taux de chômage au sens du BIT (%)

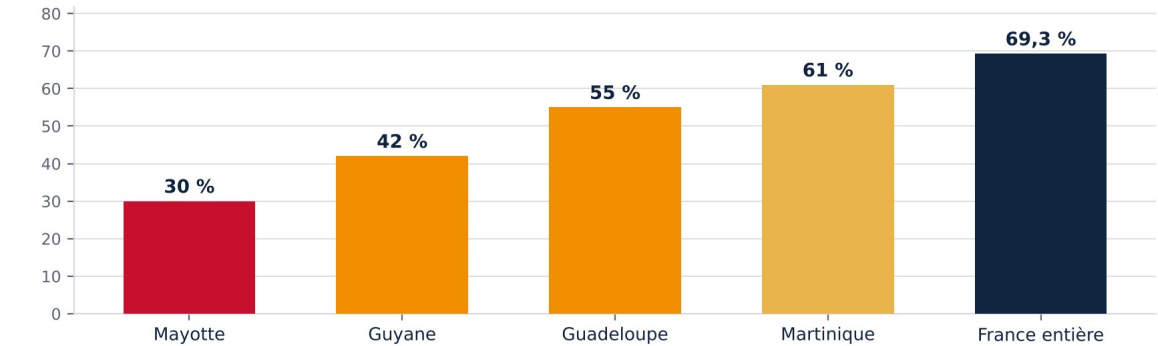


Source : INSEE : Flash Mayotte n° 215 (sept. 2026), conjoncture La Réunion (sept. 2026), études Antilles-Guyane (juin 2026), IR n° 192

Dans les départements d'outre-mer, le chômage est deux à trois fois plus élevé que dans l'Hexagone. À **Mayotte**, le taux de chômage atteint 25 % en 2025, mais c'est le taux d'emploi qui donne la vraie mesure de la situation : moins d'un adulte sur trois travaille. À **La Réunion**, le chômage remonte à 19 % au deuxième trimestre 2026 (+3 points en un an), après être descendu sous son niveau de 2018 (24 %).

Moins d'un adulte sur trois au travail à Mayotte

Taux d'emploi des 15-64 ans, 2025 (%)



Source : INSEE (Flash Mayotte n° 215 ; études Antilles-Guyane, juin 2026) ; France : Eurostat 2025

Les DROM en un tableau

Territoire	Chômage	Emploi 15-64 ans	À retenir
Mayotte	25 % (2025)	30 %	Halo : 28 % des 15-64 ans ; 47 % des 15-29 ans ni en emploi, ni en études, ni en formation
La Réunion	19 % (T2 2026)	—	+3 points en un an
Guadeloupe	17 % (2025)	55 %	Chômage des jeunes : 32 %
Guyane	17 % (2025)	42 %	Près d'un inactif sur cinq souhaite travailler
Martinique	13 % (2025)	61 %	Taux d'emploi des 15-29 ans : 30 %
France entière	8,3 % (T2 2026)	69,0 %	—

Source : INSEE : Flash Mayotte n° 215 (11 sept. 2026), conjoncture La Réunion (30 sept. 2026), études Antilles-Guyane (juin 2026), IR n° 192

À SAVOIR

Les durées d'indemnisation après une rupture conventionnelle sont plus longues outre-mer : 608 jours avant 55 ans et 913 jours au-delà. Les données de La Réunion pour le taux d'emploi au deuxième trimestre 2026 ne sont pas encore publiées.

NOS AFFIRMATIONS

« À Mayotte, moins d'un adulte sur trois travaille. Aucun département de l'Hexagone n'accepterait cela une semaine. »

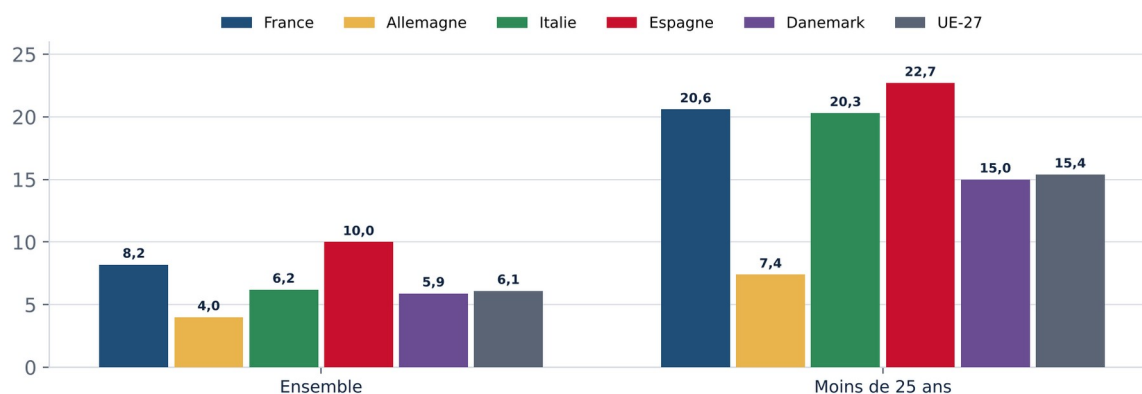
« Outre-mer, près d'un jeune sur deux est sans emploi ni formation : la République n'y tient pas ses promesses. »



13 Comparatif européen : les chiffres

La France parmi les mauvais élèves

Taux de chômage harmonisé, août 2026, données CVS (%)

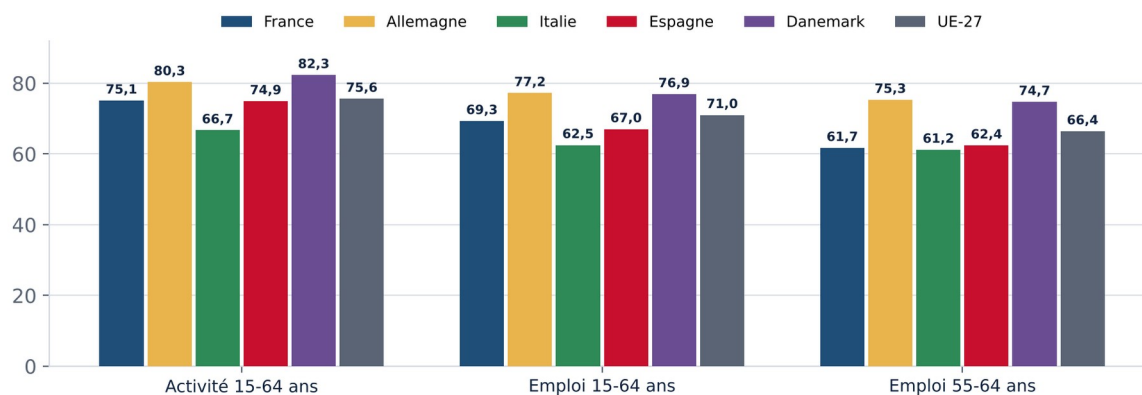


Source : Eurostat, une_rt_m (mise à jour du 8 octobre 2026)

En août 2026, la France affiche un taux de chômage harmonisé de 8,2 %, contre 6,1 % dans l'Union européenne. Seule l'Espagne fait moins bien parmi les cinq pays étudiés. Pour les moins de 25 ans, la France (20,6 %) se situe au niveau de l'Italie, loin de l'Allemagne (7,4 %).

On travaille moins en France, surtout après 55 ans

Taux d'activité et d'emploi, 2025 (%)

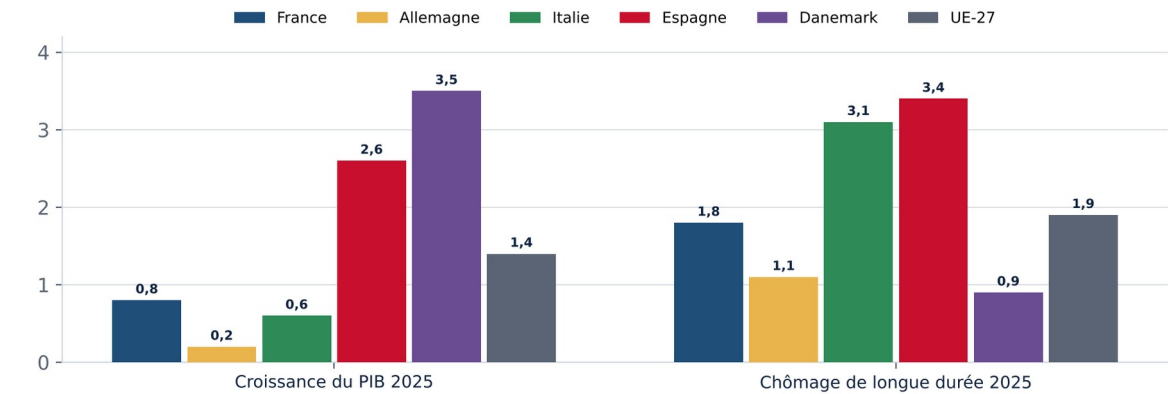


Source : Eurostat, lfsi_emp_a (mise à jour du 10 septembre 2026)

L'écart est encore plus net sur le taux d'emploi : 69,3 % des 15-64 ans travaillent en France, contre 77,2 % en Allemagne et 76,9 % au Danemark. Après 55 ans, l'écart atteint 13 à 14 points : 61,7 % en France, 75,3 % en Allemagne.

Croissance et chômage de longue durée

Croissance du PIB en volume 2025 et chômage de 12 mois et plus, 2025 (% de la population active)

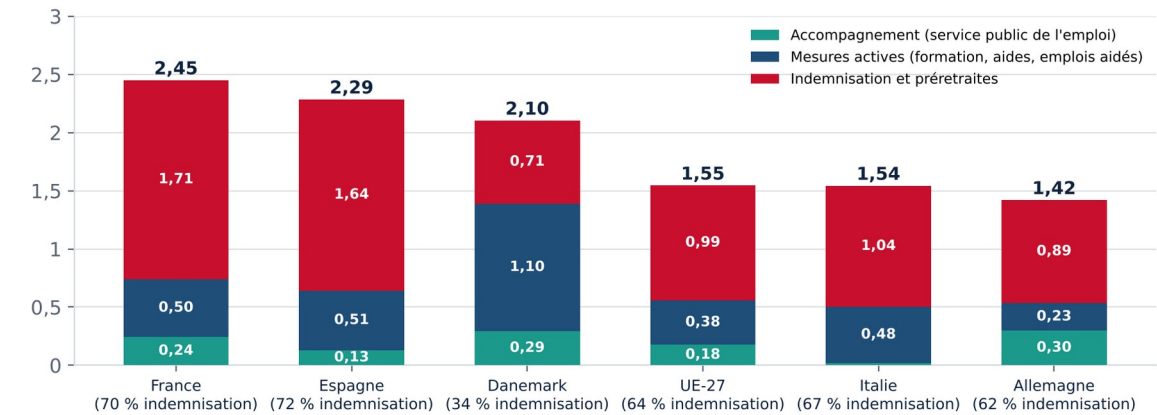


Source : Eurostat, tec00115 (9 octobre 2026) et une_ltu_a (10 septembre 2026)

Combien chaque pays dépense pour l'emploi

La France dépense le plus... surtout pour indemniser

Dépenses publiques pour les politiques du marché du travail, 2024 (% du PIB)



Source : Commission européenne, DG Emploi, base LMP, Imp_expsumm (16 sept. 2026) ; Allemagne : estimations ; UE et Italie : en partie provisoires

Avec 2,45 % du PIB en 2024, la France est, parmi les cinq pays étudiés, celui qui dépense le plus pour les politiques du marché du travail, devant l’Espagne (2,29 %) et le Danemark (2,10 %). Mais **70 %** de cette dépense française sert à indemniser, contre **34 %** au Danemark, qui consacre plus de la moitié de la sienne aux mesures actives : formation, aides à l’embauche, emplois accompagnés.

Tableau de synthèse des cinq pays

Indicateur	France	Allemagne	Italie	Espagne	Danemark	UE-27
Chômage, août 2026	8,2 %	4,0 %	6,2 %	10,0 %	5,9 %	6,1 %
Chômage des moins de 25 ans	20,6 %	7,4 %	20,3 %	22,7 %	15,0 %	15,4 %
Chômage de longue durée, 2025	1,8 %	1,1 %	3,1 %	3,4 %	0,9 %	1,9 %
Taux d'activité 15-64 ans, 2025	75,1 %	80,3 %	66,7 %	74,9 %	82,3 %	75,6 %
Taux d'emploi 15-64 ans, 2025	69,3 %	77,2 %	62,5 %	67,0 %	76,9 %	71,0 %
Taux d'emploi 55-64 ans, 2025	61,7 %	75,3 %	61,2 %	62,4 %	74,7 %	66,4 %
Croissance du PIB 2025	0,8 %	0,2 %	0,6 %	2,6 %	3,5 %	1,4 %
Dépenses pour l'emploi, 2024 (% PIB)	2,45	1,42	1,54	2,29	2,10	1,55

Source : Eurostat (une_rt_m, lfsi_emp_a, une_ltu_a, tec00115), Commission européenne (base LMP), mises à jour de septembre-octobre 2026

À SAVOIR

Ces chiffres viennent tous des séries harmonisées d'Eurostat et de la Commission européenne, ce qui garantit leur comparabilité. Ils diffèrent des chiffres nationaux : l'Allemagne compte 6,4 % de chômeurs inscrits mais 4,0 % au sens du BIT, le Danemark 3,1 % d'inscrits pour 5,9 % au sens du BIT (beaucoup d'étudiants y cherchent un emploi). Les dépenses allemandes de 2024 sont des estimations.

NOS AFFIRMATIONS

« La France dépense plus que l'Allemagne pour l'emploi, et elle a deux fois plus de chômeurs. »

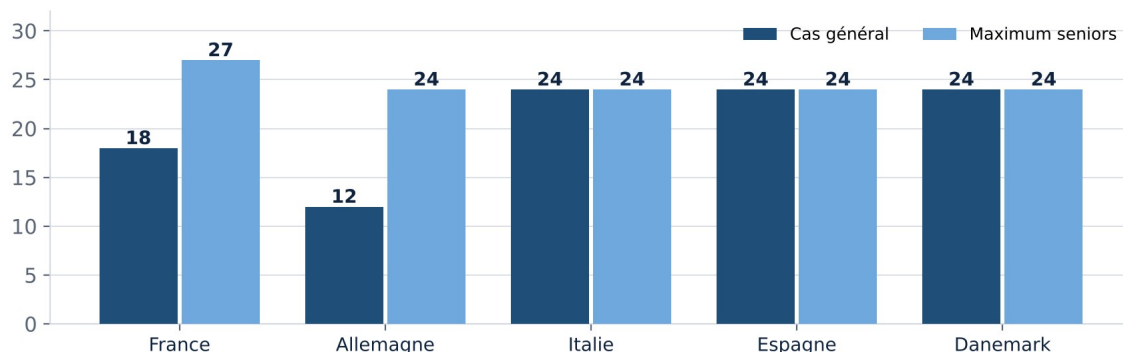
« Après 55 ans, un Allemand sur quatre est sans emploi ; en France, c'est plus d'un sur trois. »



14 Comparatif européen : les systèmes

Durée maximale d'indemnisation

En mois : cas général (moins de 50 ans, carrière complète) et maximum pour les seniors



Source : Unédic, BA (§ 147 SGB III), INPS, art. 269 LGSS, borger.dk ; Danemark : 12 mois pour les jeunes diplômés

L'assurance chômage dans les cinq pays (octobre 2026)

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Danemark
Dispositif	ARE (Unédic, France Travail)	Arbeitslosengeld (Bundesagentur für Arbeit)	NASpl (INPS)	Prestación contributiva (SEPE)	Dagpenge (21 caisses a-kasser)
Conditions d'accès	6 mois sur 24 (36 à 55 ans et plus)	12 mois sur 30	13 semaines sur 4 ans	360 jours sur 6 ans	1 an d'adhésion et 38 400 € de revenus sur 3 ans
Délai de carence	7 jours + différés	Aucun (12 semaines si démission)	8 jours	Aucun	2 jours payés par l'employeur
Taux de remplacement	57 % du brut (ou 40,4 % + 13,18 €/jour), 70 % au plus	60 % du net (67 % avec enfant)	75 % jusqu'à 1 457 €, plafond 1 585 €/mois	70 % puis 60 % après 6 mois, plafond 1 225 à 1 575 €	90 %, plafond 2 954 €/mois
Dégressivité	-30 % au 7e mois (hauts revenus, avant 55 ans)	Non	-3 % par mois dès le 6e mois	70 % → 60 %	Non (sauf jeunes)
Durée maximale	18 mois ; 27 mois à 57 ans et plus	6 à 12 mois ; 24 mois à 58 ans et plus	Moitié des semaines cotisées, 24 mois au plus	4 à 24 mois	24 mois (12 pour les jeunes diplômés)
Financement	Employeur 4 % + CSG	2,6 % (1,3 + 1,3)	Employeur 1,61 % (+1,4 % sur les CDD) + taxe sur les licenciements	7,05 % en CDI, 8,30 % en CDD	Adhésion volontaire + État
Après les droits	ASS 584 € ; RSA 652 €	Grundsicherungsgeld 563 € + loyer	SFL 500 € ou ADI (ménages fragiles)	Subsidio 480 à 570 € ; IMV 734 €	Kontanthjælp 1 009 à 1 751 €
Sanctions	Suspension-remobilisation, puis radiation	Suspension de 3 à 12 semaines ; -30 % sur le minimum social	Refus d'une offre « congrue » : perte de l'allocation	Perte de 1 à 6 mois, puis extinction	3 semaines sans indemnités

Source : Unédic, Bundesagentur für Arbeit, BMAS, INPS (circulaire n° 4/2026), art. 270 LGSS, SEPE, borger.dk, a-kasser.dk ; conversions au taux de 7,46 DKK pour 1 €

À SAVOIR

Les montants des minima sociaux ne sont pas directement comparables : ils dépendent de la composition du ménage, de la prise en charge du logement (en plus en Allemagne) et du niveau des prix. Les plafonds danois s'entendent pour une adhésion à temps plein.

NOS AFFIRMATIONS

« Le Danemark indemnise mieux que nous, jusqu'à 90 % du salaire, mais deux ans au plus, et il accompagne dès la deuxième semaine. »

« En Italie, l'employeur paie une taxe à chaque licenciement ; en France, il peut signer une rupture conventionnelle que l'assurance chômage financera. »



15 Quatre modèles à la loupe

Chaque pays a fait des choix différents. Voici, pour chacun, ce qui caractérise son modèle et ce qui est en train de changer.



Allemagne : le chômage partiel comme amortisseur

- **Chiffres clés** : chômage 4,0 % ; taux d'emploi des 55-64 ans 75,3 % ; croissance 0,2 % en 2025.
- **Le Kurzarbeit** : quand l'activité baisse, l'État paie 60 % (67 % avec enfant) du salaire perdu, jusqu'à 24 mois jusqu'à fin 2026. Les entreprises gardent leurs salariés au lieu de licencier.
- **Une indemnisation courte** : 12 mois au plus avant 50 ans, sans dégressivité.
- **Réforme de juillet 2026** : le Bürgergeld devient le Grundsicherungsgeld (voté le 5 mars 2026) : priorité au placement, travail exigible des parents dès les 14 mois de l'enfant, sanction de -30 % pendant trois mois en cas de manquement.
- **Tension financière** : l'agence fédérale pour l'emploi est en déficit et vit de prêts de l'État fédéral (6,3 Md€ au premier semestre 2026).



Italie : faire payer la rupture

- **Chiffres clés** : chômage 6,2 % ; taux d'emploi 62,5 %, le plus bas des cinq ; chômage de longue durée 3,1 %.
- **Une allocation qui baisse vite** : la NASpI diminue de 3 % par mois à partir du 6e mois.
- **Le « ticket de licenciement »** : à chaque rupture de CDI, l'employeur paie 649,73 € par année d'ancienneté (1 949 € au plus) ; les CDD supportent une cotisation majorée.
- **Deux minima distincts depuis 2023** : l'Assegno di inclusione pour les ménages fragiles (690 000 ménages, 672 € en moyenne) et 500 € par mois pour les adultes « employables » en formation (84 000 bénéficiaires).
- **Un durcissement en 2025** : les droits sont restreints après une démission de CDI suivie d'un contrat court.



Espagne : la révolution du CDI

- **Chiffres clés** : chômage 10,0 %, le plus élevé des cinq, mais un record de 22,8 millions d'emplois (EPA, T2 2026) ; croissance 2,6 % en 2025.
- **La réforme du travail de 2021** : fin du contrat « de chantier », CDD limités à six mois, essor du CDI intermittent. La part des CDD chez les salariés est tombée à **15,1 %**, son plus bas niveau historique.
- **Le cumul allocation-salaire** : depuis la réforme de 2024, un chômeur qui reprend un emploi garde une partie de son allocation, dégressive sur plusieurs mois.
- **Un débat ouvert sur le licenciement** : le gouvernement prépare avec les syndicats une réforme de l'indemnisation du licenciement abusif (33 jours par année d'ancienneté).



Danemark : la flexicurité

- **Chiffres clés** : chômage 5,9 % ; taux d'emploi 76,9 % ; chômage de longue durée 0,9 %, le plus bas des cinq.

- **Licencier facilement, indemniser généreusement** : préavis courts, indemnités de licenciement faibles, mais 90 % du salaire pendant deux ans, dans la limite d'un plafond.
- **Une assurance volontaire** : 21 caisses liées aux syndicats, 2,27 millions de membres ; l'État couvre le solde du financement.
- **L'activation d'abord** : 1,10 % du PIB pour les mesures actives, trois fois plus que la moyenne européenne ; premier entretien en présentiel dans les deux semaines.
- **Une réforme en cours (2025-2027)** : fin des jobcentres obligatoires, rôle accru des caisses ; obligation de 37 heures d'activité pour une partie des bénéficiaires de l'aide sociale.

NOS AFFIRMATIONS

« Aucun pays n'a trouvé la formule magique. Mais tous ceux qui ont moins de chômage que nous ont fait un choix clair et s'y sont tenus. Nous, nous changeons les règles tous les dix-huit mois. »



16 Les chiffres à retenir

Quinze chiffres pour comprendre

Chiffre	Ce qu'il mesure	Source
8,3 %	Taux de chômage au sens du BIT, T2 2026	INSEE
21,6 %	Chômage des 15-24 ans, T2 2026	INSEE
+261 000	Chômeurs supplémentaires en un an	INSEE
1,9 million	Personnes dans le halo autour du chômage	INSEE
7,3 %	Plus bas niveau depuis 1983 (2022)	INSEE
0,0 %	Croissance du PIB au T2 2026	INSEE
0,8 point	Croissance perdue par l'incertitude politique (2024-2026)	OFCE
5	Gouvernements depuis juin 2024	Journal officiel
1 055 €	Allocation chômage moyenne nette par mois	Unédic
15 mois	Durée maximale après une rupture conventionnelle (avant 55 ans)	Unédic
12,05 Md€	Prélevés par l'État sur l'Unédic (2023-2026)	Unédic
59,2 Md€	Dettes de l'Unédic fin 2025	Unédic
193,4 Md€	Dépenses pour l'emploi en 2024	Dares
200+	Demandeurs d'emploi par conseiller France Travail (en moyenne)	Assemblée nationale
2,45 %	Du PIB consacré à l'emploi : le plus élevé des cinq pays étudiés	Commission européenne

Réponses aux objections

1. « Le chômage reste bas par rapport à son histoire. »

Il était à 7,3 % en 2022, il est à 8,3 % : six trimestres de hausse d'affilée, 261 000 chômeurs de plus en un an. Et 8,3 %, c'est toujours deux fois l'Allemagne. Nous n'avons jamais su passer durablement sous 7 %.

2. « Les chiffres de France Travail montrent une baisse hors RSA. »

Hors nouveaux publics, la catégorie A augmente encore de 1,3 % sur un an. Surtout, nous ne retenons pas les chiffres administratifs, qui ont changé de règles des dizaines de fois : nous retenons le BIT, qui monte.

3. « La hausse vient de la conjoncture mondiale. »

La conjoncture compte, mais nos voisins la subissent aussi : la zone euro est à 6,4 % de chômage. La Banque de France et l'OFCE chiffrent le coût propre de l'instabilité politique française.

4. « Il faut durcir l'indemnisation pour inciter au retour à l'emploi. »

L'allocation moyenne est de 1 055 euros. La France a réduit la durée des droits de 25 % en 2023, puis de nouveau en 2026 pour les ruptures conventionnelles. Ce qui manque, c'est l'accompagnement : moins de 4 % de la dépense pour l'emploi y est consacrée.

5. « L'Unédic est en déficit, il faut faire des économies. »

Sans les 12 milliards prélevés par l'État depuis 2023, l'Unédic serait en excédent et rembourserait sa dette.



NOS AFFIRMATIONS

« Nous ne promettons pas des chiffres maquillés : nous promettons un seul thermomètre, des règles stables et un vrai accompagnement. »



Lexique et sources

Lexique des sigles

Sigle	Signification
ANPE	Agence nationale pour l'emploi (1967-2008)
ARE	Allocation d'aide au retour à l'emploi
ASS	Allocation de solidarité spécifique
BIT	Bureau international du travail
CICE	Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi
Cnis	Conseil national de l'information statistique
CPF	Compte personnel de formation
CSG	Contribution sociale généralisée
Dares	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (ministère du Travail)
DRE	Dispense de recherche d'emploi
DROM	Départements et régions d'outre-mer
IGAS / IGF	Inspection générale des affaires sociales / des finances
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
LMP	Politiques du marché du travail (base de la Commission européenne)
OFCE	Observatoire français des conjonctures économiques
PLF / PLFSS	Projet de loi de finances / de financement de la sécurité sociale
RSA	Revenu de solidarité active
SJR	Salaire journalier de référence
Unédic	Organisme paritaire qui gère l'assurance chômage

Principales sources

- INSEE, Informations rapides n° 192, « Au deuxième trimestre 2026, le taux de chômage augmente de 0,2 point » (7 août 2026) : insee.fr/fr/statistiques/9032359
- INSEE, séries longues du chômage par sexe et âge (mars 2026) : insee.fr/fr/statistiques/2489498
- INSEE, Informations rapides n° 212, PIB du T2 2026 (28 août 2026) : insee.fr/fr/statistiques/9039499
- INSEE, Flash Mayotte n° 215 (11 septembre 2026) : insee.fr/fr/statistiques/9050780
- IGF-IGAS, rapport sur les méthodes d'estimation du chômage (septembre 2007) : vie-publique.fr/files/rapport/pdf/074000604.pdf
- Sénat, rapport de la commission d'enquête sur les chiffres du chômage, n° 3 (2016-2017) : senat.fr/rap/r16-003/r16-0031.pdf
- Sénat, rapport n° 488 (2025-2026) sur les ruptures conventionnelles : senat.fr/rap/l25-488/l25-4881.pdf
- Unédic, rapport financier 2025 (juillet 2026) et prévisions financières (juin 2026) : unedic.org

- Dares, dépenses en faveur de l'emploi et du marché du travail en 2024 (Dares Résultats n° 32, juillet 2026) : dares.travail-emploi.gouv.fr
- Gouvernement, dossier de presse « Budget 2027 » (1er octobre 2026) : solidarites.gouv.fr
- Banque de France, projections macroéconomiques de décembre 2025 : banque-france.fr
- OFCE, Policy brief n° 149 (15 octobre 2025) : ofce.fr/pdf/pbrief/2025/OFCEpbrief149.pdf
- Eurostat, tables une_rt_m, lfsi_emp_a, une_ltu_a, tec00115 : ec.europa.eu/eurostat
- Commission européenne, base LMP, Imp_expsumm (16 septembre 2026) : webgate.ec.europa.eu/empl/redisstat
- Bundesagentur für Arbeit, BMAS, INPS, INE, SEPE, borger.dk, a-kasser.dk pour les règles nationales.

ÉLYSÉE CONSEILS · PROJET 2027

Ce dossier est un document de travail, mis à jour au fil des publications officielles. Prochaine mise à jour : publication des demandeurs d'emploi du troisième trimestre 2026 (28 octobre 2026). Vos remarques et contributions : mesidees@elysee-conseils.fr · www.elysee-conseils.fr